

PAR COURRIEL

Québec, le 24 septembre 2025



Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2025.2026.153



Nous donnons suite à nouveau à votre demande d'accès reçue le 18 août dernier dans laquelle vous demandez de recevoir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

« La présente constitue une demande d'accès à l'information en vertu de l'article 9 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*. Nous souhaitons obtenir :

Concernant les travaux pour la réforme du mode de financement des établissements de santé qui doit opérer une transition d'un mode de financement principalement axé sur une base historique à un financement à l'activité : tous documents de travail et études, ainsi que les détails d'implantation dans le réseau de la santé et des services sociaux incluant la date de mise en place et les estimations des nouveaux budgets pour chaque établissement. » (*sic*)

Vous trouverez ci-joint des documents répondant au libellé de votre demande.

Toutefois, certains renseignements contenus dans ces documents ont été caviardés puisqu'il s'agit de renseignements personnels qui ne peuvent être divulgués sans le consentement de la personne concernée conformément aux articles 53, 54, 56 et 59 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1).

... 2

Vous trouverez, également annexés à la présente, l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la Loi sur l'accès ainsi que les extraits de la loi sur les dispositions invoquées.

Veuillez agréer, [REDACTED] l'expression de nos sentiments les meilleurs

La responsable de l'accès à l'information,

[REDACTED]

Josée Martel

p. j. 3

N/Réf. : 25-GA-00151